

MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 A 11 HEURES

Au Tribunal Judiciaire

Cité Judiciaire, 26 Allée des SOUPIRS À SENLIS (60)

A la requête de La **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, Société anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 506 079, dont le siège est 59 Avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés à qualité audit siège. Pour laquelle domicile est élu au Cabinet de **M^e Noémie FOUQUE** membre de la **SELARL DEJANS**, Avocat associés à SENLIS, 17 Avenue Foch (Oise) laquelle est constituée et continuera d'occuper pour lui sur la présente poursuite de saisie immobilière.

À MAREUIL SUR OURCQ (60890)

59 rue de Fulaines

UNE MAISON DE VILLAGE de 97,80 m²

figurant au cadastre section **B** numéro **798** et **802** qui se compose comme suit :

- Au rez-de-chaussée : pièce de séjour, avec coin cuisine et un placard indépendant.
- Au 1^{er} étage : palier, deux chambres, un WC et une salle de bain.
- Au 2^{ème} étage : une chambre

GARAGE et JARDIN

LE BIEN EST LIBRE D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 20 000 €

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS.

Lieux où peuvent être consultées les conditions de vente :

- **M^e Noémie FOUQUE** membre de la **SELARL DEJANS**, sur rendez-vous, avocats associés au Barreau de SENLIS (Oise) poursuivant la vente - **03 44 53 00 23** ;
- **Au greffe du Tribunal Judiciaire de SENLIS** où le cahier des conditions de vente est déposé ;
- **Sur le site Internet www.avoventes.fr**

VISITE DES LIEUX LE JEUDI 27 AOUT 2026 DE 10H00 À 11H00